



### CHS – CT du 20 octobre 2022 Compte rendu

**Nous avons participé au dernier CHS-CT, puisque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'instance CHS-CT disparaît. Elle est fusionnée dans une nouvelle instance : Le Comité Social d'Administration pour lequel vous serez amenés à voter du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain.**

En réponse à la lecture de la liminaire **FO FINANCES 76**, la présidente a fourni les éléments pour ce dernier CHS-CT :

#### **Aucune réponse...**

Jusqu'au dernier CHS-CT, la présidente aura été égale à elle-même. Ce qui illustre bien les propos de notre liminaire sur le fonctionnement de cette instance.

#### **1. Approbation des procès-verbaux de la séance des 1<sup>er</sup> avril et du 14 juin 2022 ( pour avis)**

Les PV ont été adoptés l'unanimité.

#### **2. Présentation des DUERP / PAP (pour avis)**

Les délégués **FO FINANCES 76** ont indiqué que leur décision de vote ne changerait pas : faire des DUERP/PAP dans un contexte de restructurations incessants et de suppression d'emplois permanent n'est pas constructif. Ces outils sont devenus trop complexes, voire incompréhensibles pour la plupart des agents.

On a plus l'impression que le but de la direction est de ne pas avoir des points coté « rouge » car dans ce cas, des mesures urgentes doivent être prises. Et comme de fait, pas de cotation rouge dans nos DUERP.

Quand la Direction nous indique qu'ils ont répondu à l'attente des agents pour les accueils de proximité dans le cadre du DUERP, les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour indiquer que les fermetures des accueils ne datent pas d'hier et que la logique est bien la suppression des emplois.

Et d'ailleurs la Défenseure des droits pointe de plus en plus la difficulté d'accès pour les usagers à nos services.

Le médecin de prévention est intervenue pour demander les conditions d'exercice des agents tenant des permanences en dehors de nos locaux, pour le transport du matériel (imprimante...) notamment sur la permanence de Luneray tenu par les collègues du SIP de Dieppe.

La Direction a répondu que les problèmes étaient solutionnés notamment ceux de connexion, de restauration (une possibilité sur place a été trouvée), la possibilité d'avoir des doubles écrans pour travailler et de laisser le matériel d'impression sur place.

Pour les exercices SEVESO, une communication sera faite et des exercices d'évacuation seront réalisés par la suite durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023,

Les délégués **FO FINANCES 76** ont voté « **contre** » les DUERP /PAP en reconnaissant la qualité du travail des acteurs de prévention mais les restructurations incessantes, les suppressions d'emploi ne permettent pas de pouvoir édicter des DUERP / PAP digne de ce nom.

### 3. Point budget (pour avis)

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur les points de l'installation des pédales à eaux et sur le financement des séances de psychologues financées par le CHS-CT.

En effet, lors du groupe de travail de février 2022, ces dépenses avaient été mises en avant et avaient été validées lors du CHS-CT du 1<sup>er</sup> avril. **Ces dépenses avaient donc été validées.**

Cependant, au CHS-CT suivant (celui du 14 juin 2022), la présidente avait « gelée » l'installation de pédales sur les fontaines à eaux. Et durant l'été, nous avons appris qu'elle refusait de payer les séances de psychologues sous prétexte que cela ne relevait pas de crédit CHS-CT.

Pour rappel, nous avons demandé un co-financement avec le CDAS. Au vu des nombreuses restructurations et le malaise grandissant des collègues dans les services, il a paru nécessaire aux délégués **FO FINANCES 76** que le CHS-CT finance une partie des consultations de psychologues. Rappelons aussi que les consultations des psychologues sont diligentées par les assistantes sociales et le médecin de prévention.

Sur ce deuxième point et suite à l'intervention notamment des délégués **FO FINANCES 76** auprès du président du CDAS, ces dépenses seront bien prises en charge à 50 % par le CHS-CT.

Cependant, les délégués **FO FINANCES 76** ont insisté sur ce fonctionnement inacceptable du CHS-CT : une fois que les dépenses ont été votées en séance plénière, la présidente n'a pas à revenir dessus en catimini.

Nous n'avons encore jamais vu cela en séance. Un président peut ne pas être d'accord avec des dépenses et cela s'est déjà produit, mais revenir dessus une fois voté, jamais.

Sur le fonctionnement du CHS-CT, nous n'avons pas encore tout vu de la part de la présidente.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont voté « **pour** » les dépenses présentées lors de ce CHS-CT.

### 4. Points obligatoires.

#### Registre Santé et Sécurité au Travail :

Concernant la fissure bâtementaire à la DI du havre, la direction des douanes indique que ces fissures ont été mises sous surveillance et que cela n'atteint que le plâtre. Elle s'est donc voulu rassurante. La préfecture et le représentant de la Politique Immobilière de l'État ont été alertés.



Les organisations syndicales sont revenues sur le choix pour des casques individuels ou non lors des séances de tir aux douanes.

Pour la présidente, à Rouen, les casques sont individuels et cela fonctionne bien. Par contre, quand il s'agit du Havre, ce n'est plus le même registre. Elle a indiqué que cela posait problème car les agents pouvaient les oublier, il fallait les donner, En fait, tout et son contraire...

#### **Accidents de service :**

La présidente nous fait part d'un accident de service lors de l'échauffement d'un agent.

#### **Exercices d'évacuation incendie :**

Problèmes des lumières pas toujours allumées dans les escaliers lors de l'exercice d'évacuation au Centre de Contact de Rouen.

#### **Fiche de signalement :**

Nous retrouvons toujours les mêmes fiches de signalements sur les accueils de la DRFIP, des agents mécontents de ne pas pouvoir nous joindre.

Les délégués **FO FINANCES 76** demandent si un affichage plus visible contre les incivilités pourrait être fait dans les accueils notamment pour l'accueil de Rouen qui recense une bonne partie des fiches de signalements. La Direction indique que souvent des membres de l'encadrement du SIP sont présents, qu'un vigile est présent.

#### **Aménagement de poste : REFUS DE LA PART DE LA PRESIDENTE**

Nous sommes restés un bon moment sur ce point. Les aménagements de postes n'ont jamais présenté de problème dans le cadre du CHS-CT : dès que le médecin de prévention émet un aménagement de poste, il est mis en pratique et le point ne fait jamais débat en CHS-CT.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, dès lors que les médecins de prévention et l'Inspecteur Hygiène et Sécurité au Travail font des préconisations, nous les suivons et si besoin, les finançons.

Fait nouveau avec notre présidente : **un refus d'aménagement de poste pour une collègue des douanes.** Pour la présidente, ce n'est pas vraiment un refus même si elle a coché la case « refus d'aménagement de poste »... Tout est dit sur une discussion qui a duré plus d'une heure !!!

Dans son aménagement de poste, le médecin de prévention indiquait que l'agent ne devait pas porter de carton ni monter dans les camions. La présidente a indiqué que c'était déjà le cas. Pour le médecin de prévention, il semble qu'elle portait quand même.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont donc interrogé la présidente pour savoir pourquoi elle refusait cet aménagement de poste puisque l'agent ne montait pas dans les camions et ne portait pas, selon elle, de cartons.

Et là nous avons appris que pour les douanes de Rouen, c'est la présidente, dans son rôle de directrice des douanes qui gérait les aménagements de postes, interdisant au médecin de prévention d'appeler les chefs de services pour préciser ses aménagements de poste.

**Les délégués FO FINANCES 76 ont demandé à la présidente de revenir sur ce refus, d'autant plus que la directrice des douanes est aussi la présidente du CHS-CT.**

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé à la présidente si elle voulait écrire elle-même les



aménagements de poste des agents comme elle le voulait et qu'ensuite l'aménagement soit signé par le médecin de prévention.

NON, NON et NON.

Les délégués **FO FINANCES 76** refusent que l'administration s'ingère dans la gestion des médecins de prévention. L'administration n'a pas à savoir le « pourquoi » de l'aménagement du poste. Elle n'a qu'à l'aménager.

Un membre de la Direction des douanes a même indiqué qu'il y avait eu un refus dans le Calvados. Oui et alors. Nous ne sommes pas d'accord avec cette vision des choses et avec la remise en cause de la médecine de prévention, que d'ailleurs les administrations mettent à mal en n'embauchant pas de médecins.

### 5. Point de situation STA du Havre ( pour information)

Un point sur le STA du Havre est fait : Le dossier suit son cours. Une enquête administrative a été diligentée. La situation reste très tendue dans ce service. Une médiation est envisagée.

### 6. Réponses aux rapports de visites de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)

L'ISST a présenté ses visites des services de l'EAT et du STA.

### 7. Point sur le chantier de rénovation de la cité Saint-Sever (pour information).

Le micro-zoning de la dernière phase est présenté.

Sur Rouen, l'ensemble des services et postes intègrent la Cité administrative sauf la trésorerie hospitalière de Rouen et la paierie régionale. Donc la trésorerie de Seine-Maritime Amendes, la pairie départementale et les services qui occupent aujourd'hui l'ancienne école des Douanes (la trésorerie de Rouen Métropole et les services de BCR et BDV).

Dans le cadre de la deuxième phase des travaux, les services ont jusqu'au 4 novembre pour faire des remarques sur le micro-zoning qui a été présenté.

Concernant le centre de contact, les collègues seront installés dans une aile déjà en service ( à la place du SDIF). Au regard du fonctionnement de ce service, une espace de repos spécifique au Centre de contact conforme à la réglementation sera installé. Il n'y aura pas de bureau en flex office. La norme imposant un espace de 15 m<sup>2</sup> par agent dans le centre de contact ne sera pas atteint.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont revenus sur les urinoirs enfants installés dans cette aile. La Direction a indiqué que pour l'instant, les choses resteraient en l'état. Nous avons indiqué que cela risquait de poser un problème du fait de la densification des locaux et de la suppression des toilettes qui existait précédemment. A suivre donc.

Autre point acquit : les poubelles. Les collègues ont des poubelles. Mais la discussion continue toujours pour le vidage le soir. Au SDIF, ce sont les agents qui les vident.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé si des travaux allaient être entrepris pour la réfection du sous-sol. En effet, depuis les travaux, les infiltrations d'eau sont de plus en plus nombreuses, et dans



certaines endroits du sous-sol, c'est du ruissellement. A telle point que des traces blanches sont apparues sur les capots des voitures.

Même si pour la Direction, les traces se nettoient avec du vinaigre, à quand le forfait nettoyage des voitures... Et les risques à long terme de ces infiltrations pour la structure du bâtiment. La Direction dit suivre ce sujet.

Dans le cadre des déménagements, la paierie départementale sera dans les premiers services à s'installer pour permettre au PRS de s'y installer, surtout depuis qu'ils ne vont plus à Petit Couronne...

Les délégués **FO FINANCES 76** reviennent sur la limitation du nombre d'armoire. Lors de ces déménagements, des services ont encore un grand besoin d'armoire à l'instar du SDIF.

les délégués **FO FINANCES 76** demandent un point sur l'accès Personne à Mobilité Réduite. Une porte automatique sera installée au deuxième sous sol pour permettre un accès direct vers l'ascenseur. Nous suivrons ce point comme depuis le début pour voir l'accessibilité réelle.

les délégués **FO FINANCES 76** ont réitéré la demande de visites dans le cadre du CHS-CT pour le cheminement des PMR lors du CHS-CT du 14 juin 2022. La Direction nous indique ne pas l'avoir oublié.

## 8. Présentation du dispositif CSA 2023 (pour information)

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail présente le dispositif à l'aide d'un diaporama : sa composition, ses attributions et son fonctionnement.

Le Comité Social d'Administration est l'instance unique de dialogue social avec une formation spécialisée en matière SSCT (Santé et Sécurité et conditions de travail).

Les assistantes sociales ne sont pas prévues dans les textes pour être membre de droit. Mais comme dans les CHS-CT, elles pourront être conviées.

Sur le point du budget de la formation dédiée : un budget global formation professionnelle restera et ensuite chaque CSA aura son budget propre alors que jusqu'alors, le budget était globalisé au niveau de la présidence du CHS-CT.



## 9. Espaces confinés : Bilan d'étape ( douanes) ( pour information).

La Direction fait un point d'étape sur le contrôle des espaces confinés des navires.

## 10. Schéma directeur de l'immobilier des douanes au Havre ( pour information).

Dans le cadre du nouveau schéma directeur de l'immobilier de l'État en Région Normandie, la Direction Interrégionale a été sollicitée afin de produire une expression de besoin globale pour ses services sur le Havre pour les services :

- besoin de relogement du secteur de visite Océan ;
- besoin de relogement du secteur de visite EAT;



- impact éventuel de la réforme de la fiscalité des produits énergétiques ;
- travaux de sécurisation (PPRT) et de rénovation du CREPS ;
- réflexion sur le point de contrôle unique ;
- libération du bâtiment de l'Hôtel des douanes ;
- rénovation et mise aux normes des espaces de travail des agents de la surveillance ;
- obligation réglementaire de rénovation thermique du Bureau central en application du « décret tertiaire ».

Au 30 juin 2024 au plus tard, l'EAT doit avoir déménagé car l'entreprise qui loue les locaux souhaite les reprendre. Idem pour la DNGCD. Il y a peu de locaux sur le Havre notamment à titre gratuit. Une solution serait d'occuper un espace à la DIRM (Direction Régional de la Mer).

Concernant l'hôtel des douanes de Rouen avec la construction de la nouvelle cité administrative proche de l'hôtel de police : le projet serait à l'arrêt faute de financement. Le densification sur place serait priorisée à ce stade avec un audit pour faire une mise au norme énergétique. Idem pour l'INSEE qui devait rejoindre cette cité administrative.

## 11. Questions diverses.

- **Pollution sous-sol du BUC** : tous les résultats sont revenus dans la norme sauf un qui est encore légèrement au dessus. Une ventilation est faite pour permettre que tous les seuils soient dans les normes.

- **SGC de Mesnil-Esnard Grand Quevilly** : Le problème de la grille fermée est abordé. La Direction nous indique ne pas être au courant du problème. Ils vont voir avec le service.

- **SGC de Mesnil-Esnard** : problème de la chaleur importante cet été avec l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres et une verrière sur le toit.

- Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé ce qu'il en était de la demande des collègues de privatiser le parking. La ville a accepté. Les travaux devraient se faire prochainement.

- **Le SPF-E de Rouen** : Dans le prolongement du CTL du 30 septembre dernier, Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus pour redire le ressenti des agents de ce service et que les collègues avaient très mal pris que le DRFIP leur dise qu'ils travaillaient dans la dentelle.., qu'ils se sentaient infantilisé,..Et que le plan d'action n'était pas LA solution.

De plus, le DRFIP a parlé de la fusion des deux SPF-E (de Rouen et du Havre) sans indiquer de localisation ?

Et comme pour le SPF-E de Rouen à l'époque, nous avons alerté la Direction sur les départs en retraite à venir dans un temps assez court sur le SPF-E du Havre.

**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

ici



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



PRENEZ 5 MINUTES  
POUR VOUS

Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



DONNONS-LUI  
UN AVENIR !

DU 1<sup>ER</sup> AU 8  
DÉCEMBRE  
JE VOTE

**FO**

ELECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE



ÉLECTIONS 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE  
PROFESSIONNELLES 8 2022

#JeVoteFO